

Tenue vestimentaire

Nous demandons à nos élèves d'avoir une tenue vestimentaire appropriée, décente et sécuritaire. L'élève doit toujours porter des souliers à l'intérieur de l'école (souliers de courses, souliers fermés, sandales avec courroies arrières).

Par temps froid ou de pluie...

Afin de permettre à votre enfant de bien s'amuser à l'extérieur tous les jours, il est important qu'il soit habillé et chaussé en fonction de la météo.



Tuque



Mitaines



Manteau



Pantalon de neige



Bottes



Imperméable

Éducation physique

- Souliers de course, chandail et short ou pantalon de sport

Vêtements interdits

- T-shirts imprimés avec des messages à caractère violent
- Sandales de plages (gougounes)

Jeux - Jouets - Objets personnels

Tous les jeux, les jouets ou les objets personnels sont **interdits à l'école et au service de garde** à moins d'avoir une permission pour une activité spéciale.

Dans le choix du jeu ou du jouet apporté, il faut considérer l'attachement à l'objet, car en cas de perte ou de bris, l'école ne serait aucunement responsable.

L'école Marie-Favery encourage tous ses élèves à venir à l'école en transport actif : à pied, à vélo, en trottinette.

Pour la santé, pour l'environnement et pour s'aérer les méninges!



Si vous choisissez de venir reconduire votre enfant en voiture, nous comptons sur vous pour faire preuve de civisme en respectant la signalisation de stationnement. Bloquer les intersections ou les passages piétons avec un véhicule crée une zone de danger... même pour deux minutes! Les enfants doivent être bien visibles pour traverser en sécurité.

Plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer la sécurité aux abords de l'école.

Pour en savoir plus ou pour vous impliquer, contactez le conseil d'établissement :

mfavery.ce@cssdm.gouv.qc.ca